



Demande de licence 2011/2012

*** EN CAS DE PREMIERE PRISE DE LICENCE, N'oubliez pas de joindre a cette demande une copie de VOTRE CARTE D'IDENTITE OU DE VOTRE LIVRET DE FAMILLE.**

N° de licence : _____

Nom & prénom :

Adresse :

.....



Domicile : _____



bureau : _____



e-mail obligatoire _____

né(e) le : __ / __ / __

nationalité :

sexe :

Certificat médical	Surclassement
le certificat médical est à compléter uniquement pour obtention d'une licence « compétition », « extension »	Voir conditions d'obtention d'un surclassement dans le règlement des licences article II-19
Je soussigné, Docteur..... Certifie avoir examiné..... Et n'avoir constaté ce jour, aucun signe apparent semblant contre-indiquer la pratique des Sports de Glace en compétition dans sa catégorie d'âge. Fait à le.....	Je soussigné, Docteur..... Autorise le surclassement dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure. Fait à le.....
<i>Cachet et signature</i>	<i>Cachet et signature</i>

Type de licence	Discipline <i>Indiquez la discipline</i>	Tarif licence AVEC ASSURANCE *	Tarif licence SANS ASSURANCE*
<input type="checkbox"/> Licence « fédérale »	37,62 €	36.10 €
<input type="checkbox"/> Licence « découverte »	Pas de discipline	37,62 €	36.10 €
<input type="checkbox"/> Licence « compétition »	61,66 €	60.10 €
<input type="checkbox"/> Licence « extension »	6,00 €	6,00 €
<input type="checkbox"/> Licence « kid »	18,52 €	16.96 €

* attention, vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance FFSG ; respectez scrupuleusement la procédure notifiée au verso du document

LE LICENCIÉ OU SON REPRESENTANT LEGAL

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatisé.
Conformément aux dispositions de l'article 27 de la Loi du 06/01/78,
Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles

POUR LE CLUB

Certifie exacts les renseignements ci-dessus



vous concernant, en vous adressant par courrier, à la FFSG :
6 avenue du Professeur André Lémierre David - 75020 PARIS
Sauf opposition de votre part, les données vous concernant pourront
être cédées à des tiers à des fins de prospection commerciale.

Cachet et signature

Conformément à la Loi n° 84-610 sur le sport, la Fédération propose à ces licenciés une assurance « *responsabilité civile* » au tarif de 4,32€.

Au travers de ce contrat, nous vous offrons, une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident. La licence 2011/2012 sera valide jusqu'au **30/06/12**

La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour la **pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent.**

L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (triptyque) adressée aux clubs en début de saison.

L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quelque soit son choix de souscription.

Cas 1 :

Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales d'assurances proposées par la FFSG et déclare souscrire l'assurance de base

Cas 2 :

Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales d'assurances proposées par la FFSG et déclare refuser les garanties de base et les garanties complémentaires

DEMANDE DE LICENCE **SANS** L'ASSURANCE FFSG

le licencié ne souhaite pas souscrire l'assurance de base proposée par la FFSG, le club doit adresser au service des licences le dossier suivant :

- demande de licence 2011/2012 dûment signée et complétée par le licencié ou son représentant légal
- attestation du licencié ou de son représentant légal certifiant qu'il refuse de souscrire à toutes les garanties d'assurance proposées par la FFSG

Les dossiers non conformes seront systématiquement retournés au club pour rectification

La licence 2011/2012 sera valide jusqu'au 30/06/2012. **La licence sera saisie par la FFSG.**